

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2026

Accusé de réception en préfecture
076-217603844-20260409-D60-0426-DE
Date de télétransmission : 14/04/2026
Date de réception préfecture : 14/04/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- en exercice 29
- présents 25
- votant par procuration 4
- absent 0
- total des votants 29

xxx

Affichage en mairie et publication sur le site Internet de la Ville de la liste des délibérations
examinées en séance faits le 10 avril 2026.

xxx

L'an deux mille vingt-six, le neuf avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le deux avril, s'est assemblé en session ordinaire accessible au public dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Patrick CIBOIS, Maire.

Étaient présents :

M. Patrick CIBOIS, Maire,

M. Mourad BETTAHAR, M. Régis RÉCHER, Mme Arlette LECACHEUR, Mme Bérénice PICAVET, M. Jean-Yves GOGNET, Mme Amel TAKARLI, Adjoints,

M. Alain TROUVÉ, Mme Roseline FEUILLYE, M. Bruno GIMAY, M. Benoît POISSON, M. Damien SIMON, Mme Sandrine COTTARD, Mme Nathalie BOULANGER, M. Christophe DUCLOS, Mme Eléonore HÉBERT, Mme Paola LABARRE, Mme Alexandra HAMARD, M. Edouard HÉRANVAL, M. Terence LECRAS, M. Robin ANGOT, Mme Christine DÉCHAMPS, Mme Fabienne MANDEVILLE, M. Franck LEMAÎTRE, M. Kamel BELGHACHEM, Conseillers Municipaux.

Excusés :

Mme Murielle MOUTIER LECERF	qui donne pouvoir à	M. Régis RÉCHER
M. Clément FOUTEL	qui donne pouvoir à	M. Mourad BETTAHAR
Mme Patricia FANNY	qui donne pouvoir à	Mme Arlette LECACHEUR
Mme Laëtitia HÉRANVAL	qui donne pouvoir à	Mme Sandrine COTTARD

Absent :

//

formant la majorité des membres en exercice.

M. Alain TROUVÉ est nommé secrétaire par délibération n°D.27/04.26 du Conseil Municipal.

Délibération n° : D.60/04.26

Objet : Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

VILLE DE LILLEBONNE
Réunion du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 09.04.2026

Délibération n° : D.60/04.26

Objet : Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Monsieur le Maire indique que suite à l'installation du nouveau Conseil Municipal, il convient de prévoir, dans un délai de 2 mois, la désignation des commissaires qui seront appelés à siéger à la commission communale des impôts directs (article 1650 du Code général des impôts).

Cette commission donne chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale et participe à la détermination des nouveaux paramètres départementaux d'évaluation (secteurs, tarifs ou coefficient de localisation).

Cette commission se compose de 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants. L'administration fiscale nomme ces commissaires à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposée par délibération du conseil municipal.

Aussi, au regard de ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29,

Vu le Code Général des Impôts et notamment son article 1650 qui prévoit l'institution dans chaque commune d'une Commission Communale des Impôts Directs (CCID),

Considérant qu'il convient de soumettre au Directeur des Services Fiscaux une liste de contribuables de la Commune répondant aux conditions visées par l'article précédemment cité,

Considérant que cette liste doit comporter 32 noms (soit 16 commissaires titulaires et 16 commissaires suppléants),

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de dresser la liste de présentation des contribuables telle qu'elle est jointe à la présente délibération - liste qui sera transmise aux Services Fiscaux qui procéderont à la désignation des 8 commissaires titulaires et 8 suppléants composant la Commission Communale des Impôts Directs - ; étant précisé que ladite Commission est présidée par le Maire ou l'Adjointe déléguée, à savoir Madame Arlette LECACHEUR, 4^{ème} Adjointe.

**DÉLIBÉRATION ADOPTÉE PAR 25 VOIX POUR (ELUS DE LA MAJORITE)
ET 4 ABSTENTIONS (MME DÉCHAMPS, MME MANDEVILLE, M. LEMAÎTRE, M. BELGHACHEM, ELUS DE L'OPPOSITION).**

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,



Le Maire de Lillebonne,

Patrick CIBOIS.

Le secrétaire de séance,

Alain TROUVÉ.

VILLE DE LILLEBONNE
Réunion du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 09.04.2026

Délibération n° : D.60/04.26

Objet : Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Liste de présentation en vue de la désignation des membres de la Commission Communale des Impôts

Membres titulaires

NOM	ADRESSE
Madame Carole BIGUEUR	Porte 4 - 13 rue du lin
Monsieur Antoine DE MILLIANO	38 bis rue du Havre
Monsieur Didier LECACHEUR	40 rue de la République
Madame Sylvie CADINOT	3 impasse du Calvaire
Monsieur Hugues DULONG	260 rue saint Exupéry
Madame Martine HERBERT	4 rue du Hauzay
Madame Liliane DUFLO	22 rue Césarine
Monsieur Christophe NOEL	16 allée John Kennedy
Madame José ROVIRA	38 rue Victor Hugo
Monsieur Jean-Paul MANGIN	815 rue du Becquet
Monsieur Patrick LEBER	131 ter rue de la Libération
Madame Marie-Gabrielle DÉHAIS	13 bd de Lattre de Tassigny
Monsieur Yves GIMAY	39 rue de la Libération
Madame Chantal BEAUDOIN	Porte 17 – 15 rue du lin
Monsieur Laurent DELAUNE	4 place du château
Monsieur Stéphane HAMON	Rue de la Fontaine

Membres suppléants

NOM	ADRESSE
Madame Sylvie DE MILLIANO	38 bis rue du Havre
Monsieur Thierry MAILLARD	12 allée de la Côte Blanche - Bât A - Appt 3
Monsieur François ROVIRA	38 rue Victor Hugo
Monsieur Benoît BEAUDOIN	Porte 17 – 15 rue du lin
Madame Paola LABARRE	319 rue Saint Exupéry
Monsieur Jérôme DORÉ	1A 11 avenue René Coty
Monsieur Christophe CADINOT	3 impasse du Calvaire
Madame Nathalie PERDRIX	292 impasse des Hauts-Champs
Monsieur Yannick HEUZÉ	52 ter rue Thiers
Monsieur Claude DÉHAIS	13 bd de Lattre de Tassigny
Monsieur TERENCE LECRAS	8 rue du puits maillé
Monsieur Arnaud PETIBON	4 rue de la Libération
Madame Eléonore HÉBERT	FD 02 le Clairval
Monsieur Benoît PERDRIX	292 impasse des Hauts-Champs
Madame Claire ROUSSIGNOL	423, rue du Becquet
Madame Pascaline NEDONCELLE	Résidence Europe - Appt KA 10 - Avenue du Clairval